

## ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne  
A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire ;  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 13 NOVEMBRE

## INFORMATIONS

Hier, à la Chambre, l'interpellation de M. Laur sur les mesures que comptaient prendre les ministres de la justice et des finances pour empêcher le retour des crises financières en France, a eu le sort habituel des interpellations du député de Neuilly.

Trente-cinq de ses collègues l'ont suivi, l'ordre du jour pur et simple, accepté par le gouvernement, ayant rallié 402 voix contre 36.

Ce n'est point la violence qui a fait défaut à M. Laur ; sa cause en a même souffert beaucoup.

M. Rouvier a été accusé d'avoir faussé le marché, compromis les millions de l'Épargne, causé la crise financière et préparé de plus graves atteintes au crédit national. Il a été accusé d'avoir favorisé le drainage de notre or à l'étranger, d'avoir fait à l'Italie des concessions illégales. Toutes ces accusations eussent gagné assurément à avoir un caractère moins personnel et plus oratoire. Au début, le président Floquet a dû intervenir et a échangé avec l'interpellateur un dialogue peu courtois.

Le ministre des finances a réfuté brièvement les principaux grief articulés et il s'est glorifié de gérer les finances de la République avec « prudence et probité ». Les applaudissements recueillis par le ministre n'étaient point nourris.

M. Constans, loin de se laisser émouvoir par tous les bruits qui circulent au sujet de remaniements ministériels, se montre absolument résolu à soutenir la lutte qui se prépare en dessous, comme il le dit, pour essayer de le renverser.

Le ministre de l'intérieur a entre les mains de quoi compromettre les députés les plus récalcitrants, et les amener à résipiscence, si le danger l'exigeait.

Allons, un peu de courage, M. Constans ! Compromettez, compromettez ! La galerie rira et vous applaudira.

On croit que la question de Thermidor sera soulevée au cours de la discussion du budget des beaux-arts à l'ordre du jour. On s'attend également à une lutte assez vive sur la subvention de l'Opéra dont la suppression sera proposée par un membre de la gauche.

## TOUT A LA PAIX

L'empereur d'Autriche, François-Joseph, recevant avant-hier les délégations, a dit :

« Je peux déclarer avec satisfaction que nous entretenons des relations très amicales avec toutes les puissances ; nous sommes absolument d'accord avec nos alliés pour considérer le maintien de la paix européenne comme la meilleure garantie du bonheur et de la prospérité des peuples. Mon gouvernement ne perd pas de vue ce but et nous recevons de tous les cabinets européens l'assurance de tendances également pacifiques.

» On n'est pas encore parvenu, il est vrai, à écarter les dangers que présente la situation politique de l'Europe, ni à mettre un terme aux armements qui se poursuivent partout ; mais, comme le besoin de la paix se manifeste d'une façon générale et unanime, il est permis d'espérer que l'on finira par en assurer le maintien.

» Je désire qu'il me soit donné d'annoncer ce joyeux événement à mes peuples, de leur déclarer que les soucis et les charges actuelles et les dangers qui menacent la paix ont pris fin !..... »

## Hier et Aujourd'hui

Que de fleurs, que d'éloges, que de larmes, autour du monument des Jardies !

Que de prosternements devant le cerveau et que d'adorations devant le cœur de Gambetta !

Mais tournons nos regards vers un passé qui n'est pas lointain.

Le 14 novembre 1882, la majorité forçait le « César de Cahors » à prendre ouvertement le pouvoir qu'il détenait dans l'ombre.

Le 26 janvier 1883, la même majorité le renversait.

Son règne ministériel avait duré exactement deux mois et douze jours.

Deux mois et douze jours, c'est là tout ce que les républicains eurent pouvoir accorder à l'homme dont ils proclament aujourd'hui la perte irréparable.

Il nous a paru intéressant de rechercher quelques-unes des appréciations émises par la presse républicaine, au lendemain de la disparition du « Grand-Ministère ». Elles contrastent singulièrement avec le langage qu'elle tient aujourd'hui.

Le Parlement disait :

« Nous savons que, s'il tombe, c'est sous le poids de ses fautes.

» Sa chute était devenue, par son fait, inévitable.

» Il n'en laisse pas moins après lui—et c'est là ce qui aggrave ses torts—un lamentable désarroi. »

Le Rappel :

« La victoire de la Chambre est complète, absolue.

» Quant à la chute du ministère, elle ne peut être imputée qu'à ses fautes et à son obstination. »

Dans le Gaulois, M. Jules Simon :

» Voilà M. Gambetta par terre, après deux mois employés à ne rien faire ou à faire des fautes.

» Nous ne voulons pas de dictateur.

» Nous trouvons que ce n'est pas la peine de se mettre en République, si nous devons tomber assez bas pour humilier la volonté nationale devant une volonté particulière. »

Le Siècle, journal de M. Brisson :

« C'est pour sauvegarder sa propre dignité et celle du suffrage universel que la Chambre a eu le courage de faire son devoir. »

Le Réveil :

« Dernière incarnation du pouvoir personnel, il s'est montré si incapable, si impuissant, qu'il aura, nous l'espérons, dégoûté pour toujours notre pays de ce triste abandon aux hommes. »

L'Intransigeant :

« On sait aujourd'hui que ce qu'on avait pris pour une tête était une calebasse.

» Ses tentatives pour rentrer en scène seraient accueillies par de telles huées que le rôle de souffleur ne lui est même plus permis. »

La Révision :

« M. Gambetta, quoi qu'il fasse, est réduit à l'impuissance par cela même qu'il a démontré, dans son court passage aux affaires, qu'il n'avait ni l'envergure ni le tempérament d'un homme d'Etat. »

Le Mot d'Ordre :

« M. Gambetta est politiquement mort, bien mort.

» Il est tombé sans courage, sans franchise, sans dignité.

» Il n'aura vécu que deux mois et demi, pendant lesquels il n'aura su ni rien faire, ni rien prévoir, ni rien comprendre.

» Cet infortuné est désormais fini, bien fini, comme Emile Ollivier. Qu'on n'en parle plus. »

Le Petit Parisien :

« M. Gambetta est tombé tout entier. Il est descendu si définitivement dans l'abîme qu'il lui est impossible de revenir jamais à la surface. »

C'est ainsi que cette presse républicaine, aujourd'hui si élogieuse, si dévote, si larmoyante, admirait, louait, adorait le cerveau et le cœur du dieu des Jardies.

« Je suis las de vivre au milieu de ces imbéciles », dit un jour Gambetta de sa grosse voix méridionale.

Depuis qu'il est mort, les « imbéciles » s'agenouillent pieusement devant ses reliques.

Ils ne redoutent plus les coups de pied du « grand homme ».

Les morts sont gens si faciles à vivre !

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 novembre 1891.

Les rentes accusent une fermeté remarquable, en présence de l'effondrement du marché de certains fonds étrangers. Berlin arrive en panique ; le rouble est tombé à 197 perdant six points depuis hier. Cette dépréciation de la monnaie papier entraîne le Consolidé Russe et le Russe Orient. Le nouveau Russe résiste encore étant soutenu par cette facilité remarquable avec laquelle s'est effectué le versement de 400 fr. par obligation. On constate aussi que, sur un million de titres souscrits, la France a opéré par anticipation la libération sur 350,000 obligations, soit 215 millions versés sur le total de l'emprunt.

Les rentes françaises opposent toujours une résistance remarquable : l'ancien 3 0/0 reste à 94.90 ; le nouveau à 93.97 ; le 4 1/2 à 104.33.

L'Extérieure éprouve de grandes oscillations. On annonce la nomination de M. Camacho au poste de gouverneur de la Banque nationale d'Espagne. Le 3 0/0 Portugais un instant entraîné par la baisse de l'Extérieure, se relève à 32 1/8. La Rente Italienne cote 88.50 après 88.70.

Les sociétés de crédit éprouvent les effets de la dépréciation de certains fonds étrangers tels que le 4 1/2 brésilien qui a perdu près de six points en deux jours. La Banque de Paris reste cependant au-dessous de 700. Le Crédit Foncier aux environs de 4,200. Le Crédit Mobilier à 222. La Société Générale se maintient à 477 soutenue par ses bénéfices atteignant pour octobre 346,000 fr.

Le Crédit Foncier de Tunisie reste en dehors des tribulations du marché ; il se recommande à l'épargne par l'observation de ses statuts qui limitent ses opérations aux prêts hypothécaires.

L'action des Immeubles de France cote 475. Les Chemins Economiques valent 390 fr.

## NOUVELLES MILITAIRES

La question du sac au dos pour les factionnaires de la garde républicaine vient de recevoir une solution.

M. le général Saussier, gouverneur de Paris, d'accord avec le colonel Mercier, commandant la légion de la garde républicaine, a décidé que : jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain, à titre d'essai, les factionnaires de la légion porteront la capote-manteau sous le sac. A la fin de l'année, MM. les commandants de compagnie adresseront un rapport sur ce mode de porter le sac et une décision définitive interviendra alors seulement.

Le ministre de la guerre a supprimé toutes les gardes d'honneur à l'exception de celles des gouverneurs militaires et des commandants de corps d'armée, réduites à un caporal, un clairon et quatre hommes.

Les présidents des assises pendant les sessions et les inspecteurs généraux pendant la durée de leurs inspections continueront à avoir un factionnaire, mais le jour seulement, et il ne sera pas formé de postes spéciaux.

Il ne devra plus être fourni de factionnaire au drapeau. Une notable réduction a été décidée pour le service des différents états-majors. La gendarmerie devra seule assurer la police des gares de chemins de fer.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

## RECRUTEMENT

Formation des tableaux de recensement de la classe de 1891

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses concitoyens que l'article 10 de la loi militaire du 15 juillet 1889 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui écherra au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraudes ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en cas de condamnation seront, après expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du Conseil de révision dans un département autre que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Un orage d'une certaine violence a passé sur Saumur, aujourd'hui, entre onze heures et midi. De vifs éclairs et de forts coups de tonnerre se sont produits comme en plein mois de juillet. Il y a eu une averse mêlée de grêle.

### PROTESTATION

Les soussignés, anciens commissaires de la section industrielle de l'Exposition de Saumur, ne trouvant pas équitable la répartition des bénéfices, proposée par le bureau du Comice agricole et votée malgré tous leurs efforts, déclarent ne pas accepter le mandat, qui leur a été donné après leur départ de la réunion, pour procéder à la répartition des fonds provenant de la part allouée à la ville de Saumur.

En présence des résultats obtenus, ils estiment que le Comice agricole avait le devoir de rendre à la ville de Saumur la plus grande partie des sommes produites par un œuvre dont tous les frais étaient faits par les efforts communs des habitants du commerce, de l'industrie et de l'administration municipale.

E. MIGNON. L. VINSONNEAU.  
BOURGUIGNON.

### Conférences agricoles

M. Chauvet, professeur d'agriculture pour l'arrondissement de Saumur, commencera ses Conférences agricoles, demain Samedi 14 novembre 1894, à 2 heures et demie de l'après-midi, rue des Pâiens, 6, à Saumur, ancienne Salle de Dessin.

Il les continuera les mercredis à 8 heures du soir et les samedis à 2 heures et demie après-midi, dans le même local.

Demain, il parlera : *des Engrais chimiques, de leur emploi en agriculture.*

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 9 novembre. — Anne-Marie-Radégonde Richet, Grande-Rue.

Le 10. — Marie-Louise Paul, rue de la Visitation.

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

Il fallait, en effet, l'audace d'un Cardénio pour ressusciter, à cinq minutes des boulevards, au centre du tourbillon d'affaires et de plaisirs, l'antique croyance aux fantômes, à peine survivante de nos jours au fond de quelques villages de Bretagne. Cette audace semblait avoir réussi, et l'attitude de la majorité du public témoignait moins de gouaillerie que de curiosité vaguement anxieuse.

A neuf heures dix, tous les murmures de voix cessèrent à la fois, lorsqu'on vit se lever le président. Il braqua son lorgnon quelques secondes à gauche et à droite, saluant d'un mince sourire ceux qu'il reconnaissait dans la salle, puis, d'un ton familier, comme s'adressant à des amis, il prononça les paroles suivantes :

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le 11. — Philippe-Léon Côme, rue du Temple.

#### MARIAGE

Le 10 novembre. — Emile Mercier, chapelier, a épousé Augustine-Victorine Pezant, chapelière, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS

Le 9 novembre. — Auguste Gandouin, sabotier (veuf), 75 ans, à l'Hospice.

Le 10. — Eloi-Paul Lutz, 3 ans, rue d'Orléans.

Le 11. — Louise Rosel, veuve de Jean Barbat, marchande de rouennerie, 53 ans, rue de Fenet.

Le 12. — Pierre-Adolphe Sève, propriétaire, 58 ans, rue Nationale; — Félix-Hippolyte Pinson, prêtre, ancien curé de Vivy, 86 ans, rue de la Gueule-du-Loup.

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES

M. Raboteau, contrôleur adjoint dans la Vienne, est nommé en la même qualité dans le Maine-et-Loire.

#### L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

L'été de la Saint-Martin est un rechauffement de l'atmosphère qui se produit presque tous les ans soit avant, soit après cette date, et qui, en 1891, semble devoir être particulièrement sensible.

En tout cas, cet arrêt de l'arrivée de l'hiver doit être rapproché du refroidissement du commencement de mars, également observé au printemps.

Ces deux phénomènes ont probablement pour cause, l'un et l'autre, la rencontre par la terre d'un immense anneau de météores qui, en mars, cachent le soleil pendant la journée, et en novembre diminuent le refroidissement nocturne.

### Théâtre de Saumur

On ne se lasse pas d'entendre cette musique si alerte, si pimpante d'Audran. L'heureux auteur de *Miss Hélyet* et de *l'Oncle Célestin* a rendu de la plus heureuse façon le scénario si bien troussé de Chivot et Duru.

Lundi dernier, ça été une des bonnes représentations de la *Mascotte* que nous ayons eues sur notre scène. Le public, qui avait cette fois montré plus d'empressement, n'a pas été déçu; il retournera maintenant au théâtre chaque fois que paraîtra sur l'affiche les noms des artistes qui ont interprété l'œuvre d'Audran. Ces artistes ont conquis leur public sans efforts, sans batailler. Le mérite de chacun d'eux a été reconnu unaniment.

Mlle Sauvaget est non seulement une jolie Bettina, mais elle ajoute au régal des yeux l'agréable audition d'une voix claire, flexible, et d'un timbre très pur.

La gracieuse artiste a reçu, au milieu d'applaudissements enthousiastes, un énorme bouquet.

« Mesdames, Messieurs,

« Avant d'ouvrir la séance, je tiens d'abord à vous remercier, et aussi à vous féliciter d'avoir répondu en si grand nombre à notre appel; oui, à vous féliciter, car le public parisien donne ce soir une nouvelle preuve de son intelligence, en ne se désintéressant pas des hautes questions de métaphysique expérimentale qui passionnent, depuis une vingtaine d'années déjà, les grandes cités du Nouveau-Monde.

« J'ignore s'il se trouve parmi vous beaucoup de spirites, et tenez, franchement, je ne le crois pas. Eh! bien, tant mieux; il y a plus d'intérêt pour les disciples d'Allan Kardec à se produire devant des témoins non prévenus en leur faveur. Vous connaissez le programme; il sera exécuté de point en point. Nous avons cru devoir ajouter une partie artistique à la partie purement spirite; car enfin, Mesdames, Messieurs, vous vous souvenez qu'à Athènes, le Vrai sans le Beau n'avait guère chance de plaire; oui, pour des esprits habitués au charme de toutes les jouissances intellectuelles, une sèche démonstration passe mieux avec quelques notes de musique et quelques extraits des grands poètes. Platon le savait bien... mais

vous allez me répondre qu'on ne s'attendait point à voir Platon dans cette affaire. C'est vrai, et j'aime mieux rappeler ici les noms des grands esprits de l'antiquité que les spirites peuvent réclamer comme leurs ancêtres, bien des siècles avant qu'Allan Kardec ne vint préciser la doctrine. Oh! je ne vous les nommerai pas tous; ils sont Légion, et c'est une chose toujours crue que l'évocation des morts. Il faudrait citer tous les poètes de Rome et de la Grèce, tous les auteurs du Moyen-Age. Il faudrait dans l'Antiquité sacrée, citer Moïse, citer Isaïe, car Isaïe fulmine contre ceux qui vont dormir sur les tombeaux, pour se mettre en communication avec les âmes, durant leur sommeil. Vous rappellerai-je que les œuvres de savants tels que Pline, dont les lumières et la sincérité sont hors de doute, abondent en récits de fantômes? Vous rappellerai-je... Mais rassurez-vous, je passe au Déluge et même aux temps modernes. Un mot seulement sur la doctrine d'Allan Kardec, si vous voulez bien! Je n'ai pas le temps de vous l'exposer, et d'ailleurs beaucoup parmi vous ont lu sans doute son *Livre des esprits*. Mais je veux seulement vous dire, que cette doctrine ne suppose ni ne combat aucune opinion philoso-

phique ou religieuse. On peut être même positiviste et croire à la survivance d'un périsprit invisible, mais matériel encore, comme le son et la lumière.

» Je termine. En Amérique, Messieurs, les spirites sont dix millions; en Russie, il existe un courant qu'on ne peut arrêter. En Angleterre, l'Académie des Sciences a nommé un comité chargé d'étudier les phénomènes de manifestations psychiques.

» La France, Messieurs, ne peut demeurer indifférente à ce mouvement. La conquête de Paris marquera l'apogée du spiritisme. Je vous demande une seule chose, et ici je m'adresse spécialement aux représentants de la presse, ne condamnez pas, sans l'examiner avec soin, un corps de doctrines qui compte ses adeptes en si grand nombre et quelques-uns d'un si grand poids. Demain, vous tiendrez en suspens sous votre plume l'avenir du spiritisme en France. Alors même que vous ne seriez pas suffisamment convaincus, n'oubliez pas, Messieurs, que cette doctrine peut apporter à des milliers d'âmes en denil une souveraine consolation.

» La séance est ouverte. »  
Une salve nourrie d'applaudissements cou-

Quant nous disions que M. Vautier pouvait revendiquer d'autres qualités que celle de baryton d'opérette, nous ne nous étions pas trompés. Cet artiste, qui marche de succès en succès, est véritablement doué. Comédien consommé, il donne au chanteur ce « je ne sais quoi poétique » qui fait un Pippo comme il ne doit pas s'en rencontrer beaucoup dans le théâtre.

Notre jeune ténor, M. Brun, bien qu'affligé d'un rôle assez ingrat, a recueilli les plus chaudes ovations. C'est un chanteur aussi agréable qu'excellent musicien.

Tous les autres rôles étaient fort bien tenus. Mlle Darcy est une charmante Fiametta, et M. Bisson un monarque d'une parfaite composition. Quant au comique Allain, il est difficile de donner une impression. Il faut le voir, celui-là.... Les chœurs ont eu grande part dans le succès de la pièce. En somme, excellente soirée, où le public s'était rendu en grand nombre. Il reviendra lundi prochain, en plus grand nombre encore, applaudir, dans *Faust*, les artistes de M. David. Au sujet de cette représentation, nous devons annoncer une heureuse innovation: *Faust* va être joué comme il l'a été à Paris, lors de la création au Théâtre-Lyrique, c'est-à-dire avec les quatre tableaux qui avaient été supprimés, jusqu'à ce jour, sur la plupart des scènes de province: « La chambre de Marguerite; les montagnes du Hartz; le Walpurgis et la vallée de Broeken. » Les déesses du Walpurgis seront représentées par nos principales artistes de comédie qui formeront ainsi une figuration des plus brillantes. Ajoutons à cela la fanfare en scène qui accompagnera l'entrée des soldats. On peut se rendre compte de l'attraction que présentera cette soirée. La Direction s'est efforcée de donner tout l'éclat possible à l'interprétation de cette œuvre qui laissera les meilleurs souvenirs.

VIHIERS. — Dimanche dernier, une foule nombreuse assistait, dans l'église de Vihiers, à l'installation du nouveau curé, M. Morillon, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu de Cholet.

M. l'abbé Morillon a fait son entrée dans l'église précédé de la Société de musique de Vihiers, et accompagné du maire et des membres du conseil municipal qui, sans distinction d'opinions politiques, se sont fait un devoir de se rendre à son invitation.

Dans une brillante allocution, M. le chanoine Grimault a présenté M. Morillon à ses paroissiens comme un homme d'élite ayant toutes les qualités requises pour remplir les délicates fonctions dont il est chargé en qualité de curé de canton.

M. Morillon, visiblement ému, a remercié

en termes élevés et empreints de la plus grande émotion.

Les assistants ont pu juger, en écoutant cette magnifique allocution, qu'ils avaient devant eux un esprit large et un orateur distingué.

Pendant la cérémonie, la musique de Vihiers a exécuté ses plus brillants morceaux.

ANGERS. — Les conscrits de la classe 1890 sont incorporés ces jours-ci dans les divers régiments.

La 135<sup>e</sup> de ligne reçoit comme recrues 729 hommes, qui se divisent ainsi: 383 soldats de trois ans, dont 381 du recrutement de Tours, 4 de celui de Bayonne et 1 de celui de Carcassonne; 238 soldats d'un an, qui sont tous du recrutement d'Angers.

Le 1<sup>er</sup> cuirassiers reçoit 237 hommes, tous appelés à faire trois années de services.

44 appartiennent au recrutement de Cholet. Les autres arrivent de divers départements.

Le 2<sup>e</sup> pontonniers reçoit 443 hommes, également tous pour trois ans. Les recrutements d'Angers et de Cholet fournissent chacun 5 conscrits, celui de Tours 6. Les autres conscrits viennent d'un grand nombre de régions.

L'Echo de Paris donne les noms des huit généraux qui ont été choisis par le conseil supérieur de la guerre pour le commandement futur de corps d'armée.

Dans ce nombre, nous remarquons M. le général Fabre, chef de la 18<sup>e</sup> division militaire, à Angers.

#### UN OFFICIER PRÊTRE

Nous apprenons que M. de Bange, officier au 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie, fils du colonel de Bange, inventeur des cacons qui portent son nom, après avoir accompli ses trois ans de services, vient de donner sa démission pour entrer dans les ordres.

Il se prépare à partir pour Cantorbéry, collège français, appartenant aux Pères Jésuites.

NEO.

BOURGUILL. — Un vol avec effraction et escalade a été commis, dimanche dernier, dans la matinée, au domicile de M<sup>lle</sup> Julie David, rentière, demeurant à la Rodais, commune de Saint-Nicolas.

Les voleurs ont renversé tous les meubles et linges garnissant les appartements; mais heureusement ils n'ont trouvé qu'une montre et un peu d'argent.

La gendarmerie est sur les traces des coupables.

#### UNE COMMANDE

Le grand-duc Wladimir va commander à notre manufacture de Châtellerault 500,000 fusils du dernier modèle adopté pour l'armée russe.

POITIERS. — Le service funèbre, célébré lundi à la cathédrale, pour le repos de l'âme des victimes de la guerre appartenant au département de la Vienne, a été une imposante manifestation. Foule énorme, recueillement profond, union intime de tous les citoyens dans une même pensée patriotique : rien n'a manqué à l'éclat de cette fête commémorative.

La nef principale était tendue de noir. Au milieu, un immense et magnifique catafalque, orné de drapeaux tricolores.

Derrière le catafalque, avaient pris place les autorités militaires et civiles. Nous avons remarqué MM. les généraux de Poussargues et de Kœnigseg, M. Serph, député, M. le Préfet, M. le Procureur général, M. le Recteur, M. Arreau, premier adjoint, des conseillers municipaux, etc.

Les chaises réservées aux combattants de 1870 étaient toutes occupées. Pas une place vide.

M<sup>r</sup> l'Évêque assistait à la cérémonie, tous les vicaires généraux et un grand nombre de chanoines étaient aussi présents.

Pendant la messe, l'Harmonie de Poitiers, l'Union Poitevine et la Société Chorale ont exécuté plusieurs morceaux.

Avant l'absoute, qui a été donnée par M<sup>r</sup> l'Évêque, M. l'abbé Frémont a prononcé un superbe panégyrique.

Nous doutons que l'éloquent prédicateur ait jamais été mieux inspiré. Il a fait de nos malheurs un tableau des plus émouvants et exalté l'héroïsme de nos soldats en des accents magnifiques. Son discours a produit une profonde impression.

Durant l'absoute, une quête, faite par plusieurs dames, a produit 1,245 francs. — La cérémonie s'est terminée à 4 heures et demie.

Le soir, le banquet réunissait près de 150 convives dans la grande salle de l'Hôtel de France. M. le colonel Debourgues présidait, ayant à ses côtés MM. Mastier, préfet de la Vienne, et Marraud, trésorier général, ancien officier de marine.

M. le général de Kœnigseg, indisposé, et M. l'abbé Frémont, obligé de partir en voyage, s'étaient fait excuser.

La presse locale était représentée. Pendant toute la durée du repas, la plus grande cordialité n'a cessé de régner parmi les convives.

Au dessert, M. le colonel Debourgues, M. Mastier, M. Guillaume de Lastic, ancien chef de bataillon, M. Géraud et plusieurs autres ont prononcé des discours tout vibrants de patriotisme.

Ils ont été chaleureusement applaudis. Vers 9 h. 1/2, les anciens combattants se séparaient après s'être donné rendez-vous à l'année prochaine.

TOURS. — L'Union libérale trouve que les pétitionnaires pour le rétablissement des processions disent une niaiserie quand ils représentent le commerce tourangeau comme « agonisant sous le fardeau qui lui est imposé par les Juifs de toute sorte ».

On voit bien que le patron de l'Union libérale vient d'hériter.

Ses rédacteurs se figurent sans doute que son bonheur à lui et sa fortune remplissent les poches de messieurs les commerçants de Tours.

Mais les commerçants de Tours, dit le *Messenger*, ne sont pas de cet avis, et nous sommes persuadés qu'ils ne trouvent point aussi niais que l'Union le raisonnement de ceux qui réclament en faveur du commerce local le rétablissement des processions. Les Juifs, on ne peut tomber sur ce monde-là dans la boîte au plus éhonté des youtres politiques.

Mais cela n'empêche pas nos compatriotes de se plaindre avec raison de la terrible concurrence qui leur est faite. Dans ces conditions, il pourrait bien leur sembler que « les plus niais » ne sont pas ceux dont parle l'Union libérale.

#### ECHOS MONDAINS

Très beau bal, mardi, à Château-Gontier, chez M. de Farcy, à l'occasion du récent mariage de son fils, lieutenant au 70<sup>e</sup>, avec M<sup>lle</sup> d'Aubert.

Tout ce que la Mayenne et l'Anjou comptent d'élégances assistaient à cette fête.

— L'équipage Puysegur a fêté, à Beautertré (Indre-et-Loire), la Saint-Hubert.

A cette occasion, M<sup>me</sup> de la Ville-le-Roux, l'aimable châtelaine, avait ouvert son charmant chalet et était venue en personne prodiguer à ses nombreux invités sa gracieuse et cordiale hospitalité.

— Vendredi dernier, à Rochecotte, chez le marquis et la marquise de Castellane, née de Juigné, chasse au renard, avec l'équipage du comte René de Contades-Gizeux.

#### ENCORE L'ESSENCE DE PÉTROLE

Mardi matin, un terrible accident a mis en émoi le quartier de l'Île-du-Trou, à Saint-Nazaire.

Une fillette de douze ans, la jeune Marie-Julienne Le Roux, voulut, pendant une absence momentanée de sa mère, éteindre une lampe à essence.

Cette lampe tomba sur la jeune imprudente, qui se trouva environnée de flammes.

Lorsque les voisins, attirés par les cris déchirants, arrivaient pour secourir la malheureuse fillette, ses vêtements étaient en feu, et déjà elle avait l'abdomen et les jambes brûlés profondément.

Après avoir reçu les premiers soins de M.

le docteur Benoist, la victime a été transportée à l'hôpital dans un état des plus alarmants.

#### Incendie de l'Hôpital de Lorient

« Le feu est à l'hôpital civil, tout brûle ! » tel est le cri qui s'est propagé avec la rapidité d'un éclair, et a jeté l'effroi parmi la population lorientaise avant-hier matin, vers 8 heures 1/2. Le feu était en effet dans les mansardes du bâtiment d'entrée, où se trouvent l'école d'accouchement et la salle de la maternité.

Comme le vent soufflait en tempête depuis la veille au soir, les flammes se sont développées promptement et ont envahi le bâtiment en entier, qui se trouvait sous le vent. Avant 9 heures, le fléau s'étendait sur une longueur de plus de cent mètres, menaçant d'atteindre la chapelle de l'hôpital. Sans la promptitude avec laquelle sont arrivées les pompes de la ville, mandées par le téléphone municipal, qui fonctionnait depuis la veille, c'en était fait de la chapelle. Elle a été néanmoins complètement démenagée.

Malgré la violence des vents d'Ouest, de puissants jets d'eau permettaient aux pompiers, qui déployaient un zèle admirable, de circonscrire le foyer de l'incendie.

Au premier instant, les autorités civiles et militaires sont arrivées sur les lieux pour organiser les secours. Une foule considérable a assisté au déménagement de quelques malades, qui s'est fait dans les meilleures conditions.

Dans le bâtiment incendié se trouvaient principalement de la lingerie, les cuisines et les salles pour le personnel de l'hôpital.

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS  
SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 15 novembre 1891, à 1 h. 1/2,  
394<sup>e</sup> Concert populaire

Avec le concours de M<sup>lle</sup> SUZANNE BAUGEY

#### PROGRAMME

1. Symphonie (*si bémol*) La Reine. — Haynd.
2. 4<sup>e</sup> Concerto (*ut mineur*), piano et orchestre. Exécuté par M<sup>lle</sup> Suzanne Baugey. — Saint-Saëns.
3. A Menuet de *Manon* (Massenet).  
B Scherzo (F. Lecocq).
4. 1<sup>re</sup> Ouverture. — J. Foroni.

**Théâtre de Saumur**

Bureaux : 8 heures. Rideau : 8 h. 1/2  
Direction : H. DAVID.

LUNDI 16 Novembre 1891

**FAUST**

Opéra en 5 actes et 12 tableaux, musique de Ch. GOUNOD.

L'artiste, un papier à la main, expliqua d'abord le sujet, puis avant de chanter le texte russe, elle lut à haute voix la version française.

#### « MARFA LA BERCEUSE

« Dors, petit, dors, les loups ont faim. — Le traîneau glisse vers la ville aux coupoles dorées ; et l'enfant sur les genoux de la niania regarde voler la neige blanche que là-haut sèment les anges. Mais les chevaux hennissent, sentant les loups. — Dors, petit, dors ; les loups ont faim.

« Et toi aussi, dors, mon petit ; les loups ont faim. Assez tôt ils viendront te prendre à la vieille esclave qui ne pourra plus te protéger. Ils viendront, les hommes méchants qui te piétineront si tu es faible, et te mordront au pied si tu es fort. — Dors, petit, dors ; les loups ont faim.

« Oh ! surtout elles viendront, les louves acharnées à ta perte, les jolies menteuses aux baisers qui mordent. Et tu te laisseras prendre à leur sourire, pauvre petit dont elles se moqueront entre elles. — Dors, petit, dors ; les loups ont faim.

« Puis la Mort aussi viendra, la vieille louve affamée toujours. Elle aura rongé depuis long-

#### NOUVELLES A LA MAIN

Une paysanne tout en larmes accoste le médecin à sa sortie d'une maison où il vient d'être appelé pour un cas subit.

— Et bien, mon bon Monsieur, c'est pauvre Mathurin en réchappera-t-il ?

— Mais oui, mais oui.

— Ah ! tant mieux...

Et avec un soupir de soulagement :  
— C'est que j'avais vous dire, je lui avions prêté, c'est matin, quinze francs, sans reçu...

Article du code civil : L'usufruitier doit jouir de l'usufruit en bon père de famille.

A un examen de droit, l'inspecteur pose cette question :

— Comment l'usufruitier jouira-t-il de l'usufruit ?

Les quatre candidats restent muets.

— Voyons, reprend l'inspecteur exaspéré par cette ignorance, j'ai quatre ânes devant moi dont je suis l'usufruitier, comment jouirai-je de l'usufruit ?

La mémoire revient alors aux quatre candidats qui répondent ensemble :

— En bon père de famille.

Echo d'inspection primaire recueilli dans un journal pédagogique :

Le maître vient d'expliquer que les racines appelées *pivotantes* s'enfoncent droit dans la terre.

— Et maintenant, dit-il en terminant, qui va me donner un exemple d'arbre à racine pivotante ?

Les enfants se regardent sans mot dire. Tout à coup, un d'eux se lève, le visage illuminé :

— Je sais, monsieur.

— Dites.

— Les poteaux du télégraphe !

#### MARCHÉS

BOURGUEIL, 10 novembre

Froment, l'hectolitre, 20 fr. — Seigle, 12 50.  
— Orge, 10 50. — Avoine, 8 25. — Pommes de terre, 4 50. — Haricots de Soissons, 27 50.  
— Haricots rouges, 22 fr. — Châtaignes, 16 fr. — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 1 80. — Mouton, 1 40. — Porc, 1 40. — Veaux sur pieds, le kil., 1 40. — Œufs, la douzaine, 1 15. — Poulets, la couple, 4 20. — Canards, 4 fr. — Oies, 9 fr. — Dindons, 15 fr. — Beurre, le kil., 2 60.

Demandez à

**L'ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

**L'ORIFLAMME**

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

**HUILE**, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

**BOUGIE**, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

**CHANDELLE** perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

vit ces derniers mots ; elle s'adressait, sans aucun doute, beaucoup plus à l'habileté et au charme du conférencier qu'à la sincérité de ses paroles. Cependant des dialogues assez vifs, échangés dans la salle, prouvèrent que le spiritisme rencontrait des détracteurs, mais aussi quelques partisans.

Le silence se rétablit quand un élève du Conservatoire parut sur l'estrade et commença de débiter le *Revenant* de Victor Hugo, pièce bien de circonstance, puisqu'elle repose tout entière sur l'idée des réincarnations.

Une pantomime succéda, toujours dans la même note lugubre, et intitulée la *Mort de Pierrot*. Puis vint le tour de la *Valse funèbre* que les violons exécutèrent avec une suffisante expression ; pourtant le compositeur se plaignit qu'on trahissait sa pensée et quitta la salle en battant les portes. Peut-être fut-il resté s'il eût pu savoir combien sa mélodie avait été comprise, au moins par un des auditeurs. La magie de cette phrase musicale, revenant toujours la même, longue et dolente, avait été pour l'âme de René, évocatrice d'idéales amours. Il pressentait en l'écouter, que désormais l'obsession de cet air s'associerait au souvenir d'Eva près de lui assise, et qu'il n'au-

rait qu'à murmurer tout bas quelques notes pour revoir la jeune fille telle que maintenant.

De furtifs regards la lui montraient, plus jolie de tout le charme que répandait sur sa physionomie l'enchantement de cette soirée, qui était un peu son œuvre, et dont elle constatait le succès. Il y avait une douceur inaccoutumée répandue sur son profil régulier de déesse ; et ses lèvres saillantes, indice d'une volonté forte, esquissaient un gracieux sourire, lorsqu'elle daignait répondre d'un regard aux muettes avances de son ami. Lui, dans la salle ne voyait rien sinon elle, n'admirait que sa joue d'un rose velouté ou la cambrure de sa taille sous une robe vert sombre bordée de fourrures d'un grand prix.

Parfois, entre deux numéros du programme, elle se détournait à demi pour lui indiquer dans les rangs de fauteuils quelques célébrités parisiennes ; et ces personnages devenaient tout de suite sympathiques au jeune homme à cause de celle qui les lui montrait.

— Chut ! fit-elle brusquement ; voici M<sup>lle</sup> Mancelin qui va nous chanter *Marfa la berceuse*, une poésie populaire que Rominsky nous a rapportée de son pays ; écoutez bien, c'est original.

temps les os de la pauvre esclave ta nourrice, quand à ton tour elle te saisira. Et ensuite, sur la route où tu auras passé, tombera la neige muette de l'oubli. — Dors, petit, dors ; les loups ont faim. »

Cette berceuse, où chantait toute la désespérance des races slaves, remua René jusqu'aux dernières fibres. Il comprit qu'il y avait là-bas, après des centaines de lieues de steppes et de montagnes, des âmes sœurs de son âme, dont les mélancolies étaient les siennes.

— Oui, fit Eva témoin de son enthousiasme, c'est en effet assez original, comme je vous l'annonçais. Il y a bien pourtant ça et là des sentiments un peu vieillots, comme cet éternel reproche de perfidie qu'on nous fait à nous, pauvres femmes. Mais que voulez-vous, c'est une poésie populaire ; il ne faut pas se montrer trop exigeants ; et puis, cela change des refrains de la Scala !

(A suivre.)

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 14 novembre, l'Oncle Célestin.

Études de M<sup>e</sup> FÉLIX COQUEBERT  
DE NEUVILLE, docteur en droit,  
avoué à Saumur, 14, rue du  
Temple,  
Et de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-  
Clément-des-Levées.

## VENTE

SUR LICITATION  
ENTRE MAJEURS ET MINEURS

L'adjudication aura lieu le DIMAN-  
CHE 29 NOVEMBRE 1891, à midi  
et demi, heure de midi, en  
l'étude de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire  
à Saint-Clément-des-Levées.

### Désignation

Une maison, construite en pierres  
et couverte en ardoises, située au can-  
ton des Pruniers, commune de Saint-  
Martin-de-la-Place, comprenant : une  
chambre à feu avec four, une autre  
petite chambre froide à côté, grenier  
sur le tout, cour devant la maison,  
terrain affilé de vigne et d'arbres frui-  
tiers ; le tout en un seul tenant, porté  
au cadastre sous les n<sup>os</sup> 1023, 1025,  
1028, 1030 et 1031 de la section C,  
pour une contenance de onze ares  
cinquante-cinq centiares, joignant au  
midi, au couchant et au nord Efray,  
au levant Baudouin et un petit chemin.

Mise à prix : 400 fr.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné,  
le 9 novembre 1891.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire  
à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le SAMEDI 28 Novembre 1891, à midi,

En l'étude et par le ministère  
de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

## Diverses Créances

Considérées comme irrécouvrables,

Dépendant de la faillite de M.  
FRANÇOIS AUDOUIN, ancien Es-  
compteur à Nueil-sous-Passava-  
nt.

Ces Créances, s'élevant à 80.000  
francs, seront vendues sur la mise  
à prix de 500 fr.

S'adresser, pour prendre com-  
munication des dossiers, à M<sup>e</sup> LE  
BARON, notaire à Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire  
à Vernoi (Maine-et-Loire).

## A Affermer

## LE DROIT DE CHASSE

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> AOUT 1892

Sur les biens de la commune de  
COURLÉON (Maine-et-Loire),

D'une contenance de 300 HECTARES  
environ, en nature de terres la-  
bourables, prés, landes et savi-  
nières.

Ces biens, dits les Communaux,  
sont dans un même tenant.

L'ADJUDICATION aura lieu à la  
Mairie de Courléon, le Dimanche  
29 Novembre 1891, à 1 heure  
du soir.

Mise à prix : 300 fr.

S'adresser, pour tous rensei-  
gnements, soit à la Mairie de  
Courléon, soit à M<sup>e</sup> BENARDEAU,  
notaire à Vernoi, détenteur du  
cahier des charges. (767)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1892

## UNE MAISON

RUE D'ALSACE, 39

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, no-  
taire. (751)

## A VENDRE

### Une belle Jument

de coupé — dressée — 5 ans

## A VENDRE

### Petits Chiens anglais

S'adresser à M. TOURET, rue  
d'Orléans, 53. (755)

APPARTEMENTS à Louer, pied à terre,  
63, quai de Limoges.

## A VENDRE

### Deux Chiens courants griffons vendéens

## Grande Liquidation

## MAISON MARTINI

FUMISTE

Rue de Bordeaux, 48, Saumur

## Articles de Chauffage

en tous genres et de tous  
les prix

Tels que : Cuisinières, Poêles de  
toutes sortes, Calorifères, grands  
Fourneaux tôle et fonte pour  
maisons bourgeoises et hôtels.  
Intérieurs de cheminées de tous  
les modèles. (750)

## MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

## HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons  
de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

### Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion  
des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu  
m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins  
minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

## Épicerie Parisienne

## IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE	du Brésil,	le paquet	0.85
—	des Indes,	—	0.95
—	des Salons,	—	1.00
—	à trous,	—	1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RECHAUD  
ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA	double épuration,	1/2 kil.	0.45
—	triple épuration,	1/2 kil.	0.50

## American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant  
jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du  
Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR



# AU PALAIS

DES MARCHANDS

75-77, rue Baudrière, 75-77

ANGERS

Les Grands Magasins du PALAIS DES  
MARCHANDS tiennent le premier rang  
dans l'industrie de l'Ameublement :

1° Parce qu'ils ont toujours un choix des  
plus considérables en meubles, depuis le  
meuble de style jusqu'aux meubles courants,  
tentures et literies ;

2° Que la qualité des meubles est toujours garantie ;

3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ou-  
vriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'atta-  
cher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;

4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont tou-  
jours livrées exactement ;

5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que  
dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres

Toiles cirées et Linoléum

## Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846

PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ

Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

## ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE  
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années  
d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui  
sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est  
épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

## CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

## CHANGEMENT DE DOMICILE

## LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 NOVEMBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	VALEURS ÉTRANGÈRES	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0 . . . . .	94 75	Nord . . . . .	1750 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .
3 0/0 1891 . . . . .	93 65	Orléans . . . . .	1475 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .
3 0/0 amortissable . . . . .	95 50	Ouest . . . . .	—	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .
4 1/2 1883 . . . . .	104 15	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1405 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Transatlantique . . . . .	567 50	— obligations à lots . . . . .
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	541 —	Canal de Panama . . . . .	25 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .
— 1865 4 0/0 . . . . .	523 —	— Suez . . . . .	1860 —	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0 . . . . .	413 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .
— 1871 3 0/0 . . . . .	467 —	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	93 60	— 1889 4 0/0 . . . . .
— 1875 4 0/0 . . . . .	519 —	Dette d'Égypte 6 0/0 . . . . .	747 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .
— 1876 4 0/0 . . . . .	519 50	Extérieur 4 0/0 . . . . .	62 50	— 2 <sup>e</sup> . . . . .
— 1886 3 0/0 . . . . .	405 50	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	89 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation . . . . .	515 —	Italie 5 0/0 . . . . .	89 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .
		Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	220 —	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,